Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 064-216400655-20250423-2025_18-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE / FRANTSES ERREPUBLIKA
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
HERRIKO ETXEKO DELIBERUEN LABURPENA
Séance 23 avril 2025 à 19h00 /
2025eko apirilaren 23ko biltzarra, arratseko 19:00ak

Date de la convocation / Deialdiaren data	Conseillers en exercice / Kontseilier kopurua	Nombre de présents / Hor zirenak
15 avril 2025 / 2025eko apirilaren 15a	27	15

Etaient présents / Hor izenak :
Jean Louis FOURNIER, Philippe CELAYA, Marie Pierre CLAVENAD, Francis DOMANGÉ, Xalbat GARAT, Marc GRACY, Didier ISASA, Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER, Anita LACARRA, Bénédicte LUBERRIAGA, Jean Pierre MOUHICA, Sylvie MULLON, Maddalen NARBAITS FRITSCHI, Pascal PEYREBLANQUE, Ann SIMON,

Ont donné pouvoir / Ahalmena utzi dutenak :
Laetitia LAC (ek) à Marie Pierre CLAVENAD (i)
Antoine COGNAUD (k) à Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER (ri)
Philippe GIRALDI (k) à Jean Louis FOURNIER (i)
Thomas OYARZUN (ek) à Anita LACARRA (ri)
Murielle LEIZAGOYEN GALARDI (k) à Pascal PEYREBLANQUE (ri)

Absents / Hor ez izenak : Nicolas DANEL, Sébastien GALARD, Max-Henri BLOT CHAMPENOIS, Murielle ARREGUI, Jérémy SAVATIER, Gorka TABERNA, Frédéric CARRICABURU

Secrétaire de séance / idazkaria : Ann SIMON

Le Maire indique que lors de la séance du 14/04/2025, les membres présents n'ayant pas été en nombre suffisant pour délibérer valablement sur la délibération n° 2025- 18*, la séance a été levée et renvoyée à ce jour.*

2025- 18 Vote du Budget Annexe Primitif 2025 Zubiondo / 2025eko ekitaldiko Zubiondo Eranskin Buxetaren aurrekontuen onarpena

Le Débat des Orientations Budgétaires pour l'année 2025 a eu lieu lors de la séance du conseil municipal en date du 17 mars 2025, soit dans les 10 semaines règlementaires avant la date du vote du Budget Primitif 2025.

Le projet de budget a été adressé aux élus au moins 12 jours avant la séance.

Le Budget Primitif 2025 du Budget Annexe Zubiondo s'équilibre de la manière suivante :
- Section de fonctionnement : 73 567,39 €
- Section d'investissement : 67 685,01 €

Il est proposé d'adopter le Budget Primitif 2025 du Budget Annexe Zubiondo sous la nouvelle nomenclature comptable M57, comme étudié en Commission des Finances, à l'aide de la note de présentation ci-jointe, et d'autoriser le Maire, en application de l'article L.5217-10-6 du CGCT, à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre **dans la limite de 7,5%** des dépenses réelles de chacune des sections (hors dépenses de personnel).

Vu la note de présentation synthétique et le détail des comptes,

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 064-216400655-20250423-2025_18-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu,

DECIDE de voter le Budget Primitif 2025 du Budget Annexe Zubiondo par chapitre, sous la nomenclature comptable M57

VOTE le Budget Primitif 2025 du Budget Annexe Zubiondo avec l'équilibre suivant :

- Section de fonctionnement : 73 567,39 €
- Section d'investissement : 67 685,01 €

AUTORISE M. le Maire, en application de l'article L.5217-10-6 du CGCT, à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre **dans la limite de 7,5%** des dépenses réelles de chacune des sections (hors dépenses de personnel).

Adopté par 17 voix pour et 3 abstentions (Bénédicte LUBERRIAGA, Didier ISASA, Jean Pierre MOUHICA)

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus / Egina eta deliberatua gaineko egun, hilabete eta urtean.
Pour extrait certifié conforme / Egiaztaturiko legezko laburpenaren bitartez.
Le Maire / Auzapez Jauna,
Jean Louis FOURNIER